



Chiffres clés en bref

		2015	2014	2013
Primes brutes encaissées à risque propre	CHF	34 592 339	34 255 490	34 300 904
Paiements bruts pour sinistres à risque propre	CHF	25 065 859	22 926 020	22 638 285
Provisions techniques	CHF	148 197 706	147 703 782	143 969 906
Cost Ratio (taux des frais administratifs)	%	16,7	19,3	18,3
Loss Ratio (taux de sinistres)	%	75,4	77,5	72,7
Ratio combiné (somme des taux de frais et de sinistres)	%	92,1	96,8	91,0
Performance des titres (selon la valeur du marché)	%	1,6	6,2	1,4
Rendement immobilier net (ROI)	%	6,6	6,8	6,7
Ristournes aux membres	CHF	¹⁾ 3 500 000	3 500 000	3 500 000
Fonds propres	CHF	¹⁾ 12 203 420	12 195 881	11 182 388

¹⁾Sous réserve de l'approbation des comptes par l'assemblée générale.

Compte de résultat d'exploitation

En milliers de CHF	2015	2014	2013
Produit net de l'assurance accidents	3 234	4 442	3 569
Produit net de l'assurance choses	888	1 183	1 133
Produit net de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	314	-2 011	-1 222
Produit des activités d'agence/de courtage	1 187	1 173	1 209
Produit total des activités d'assurance	5 623	4 787	4 689
Total des autres produits	4 930	9 336	7 114
Produit total	10 553	14 123	11 803
Total des autres charges	-7 046	-9 610	-8 296
Excédent avant écritures de clôture	3 507	4 513	3 507
Ristournes aux membres	-3 500	-3 500	-3 500
Résultat porté au bilan	7	1 013	7

Sommaire

Page	2	Préambule du président	1
	3	Rapport annuel 2015	
	3	Charte et stratégie	
	4	Résultats annuels 2015 – commentaire de la direction	
	5	Ristournes	
	6	Organes et organisation	
	7	Gestion des risques	
	8	Conseil d'administration	
	9	Direction	
	10	Conseillers à la clientèle	
	11	Services de courtage	
	12	Les associations de nos branches	
	27	Comptes annuels 2015	
	28	Situation financière	
	30	Proposition à l'assemblée générale et remarques finales	
	31	Compte de résultat d'exploitation	
	32	Bilan	
	34	Compte de résultat	
	35	Compte des flux de trésorerie	
	36	Annexe	
	40	Proposition concernant l'emploi du bénéfice/déficit au bilan	
	41	Rapport de l'organe de révision	
	42	Annexe statistique	

Sous le signe des valeurs authentiques



Chers membres et partenaires commerciaux,

Dans ce rapport annuel, nous vous présentons quelques symboles typiques de la Suisse. Ceux-ci partagent de nombreux points communs avec notre coopérative: ils ont traversé les générations et nous accompagnent vaillamment entre passé et avenir. Nos valeurs nous viennent elles aussi de notre origine et constituent un fil conducteur pour maîtriser le quotidien et avancer vers l'avenir en toute sécurité.

L'exercice 2015 nous a confrontés à des défis de taille en tant qu'assureurs: les paiements pour sinistres ont fortement augmenté dans l'assurance accidents, alors que les nombres tant de contrats d'assurance que d'accidents déclarés sont restés stables. En plus de cette lourde charge des sinistres, nous avons dû régler un dommage matériel de grande envergure suite à un incendie peu avant la fin de l'année. En contrepartie, la nécessité de constituer des réserves pour des sinistres futurs a été particulièrement faible, ce qui a compensé les évolutions précitées. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale du 11 mai 2016 de verser des ristournes inchangées par rapport à l'exercice précédent de CHF 3,5 millions.

Afin de tenir compte de la modification des dispositions légales en matière de présentation des comptes, le bouclage 2015 s'est effectué pour la première fois selon deux standards différents. D'une part, les comptes sont présentés comme d'habitude selon les dispositions du code des obligations et de la FINMA, en conformité avec nos statuts. Par ailleurs, les comptes annuels sont également présentés sur notre site Internet selon Swiss GAAP RPC. À l'assemblée générale 2016, nous précisons les différences entre les deux bouclages.

Le complexe résidentiel Irispark a pu être achevé début mai 2015 conformément aux prévisions. La location des appartements s'est déroulée de manière satisfaisante et seul un appartement était encore vacant en fin d'année 2015.

chaussuresuisse compte parmi nos associations professionnelles partenaires depuis décembre 2015. Je souhaite une chaleureuse bienvenue aux membres de chaussuresuisse et je me réjouis d'une fructueuse collaboration pendant de nombreuses années.

Au nom du conseil d'administration et de la direction, je vous remercie, chères clientes et chers clients, chers partenaires commerciaux, chères collaboratrices et chers collaborateurs, de la confiance dont vous honorez notre coopérative. Vous vous êtes tous engagés pour un exercice 2015 positif.

Ueli Gerber
Président du conseil d'administration

Charte et stratégie

Notre charte

Coopérative

Nous sommes une coopérative active dans le secteur des assurances non vie, en tant qu'assureur de niches et courtier en assurances. Les clients sont les propriétaires de l'entreprise et profitent à ce titre de ses bénéfices.

Croissance

Nous visons une croissance continue et durable, à même d'assurer notre rentabilité.

Comportement

L'éthique, le respect, la minutie et une gouvernance d'entreprise appropriée sont des valeurs qui nous tiennent à cœur.

Nous pratiquons une collaboration honnête, dans un esprit de partenariat, avec notre personnel, les clients et les partenaires commerciaux.

Nous attendons un investissement personnel élevé de la part de nos collaborateurs et nous encourageons leur évolution professionnelle.

Communication

Nous communiquons activement, de manière franche et ouverte.

Notre stratégie

Segments de clients

Clients domiciliés en Suisse ou dont l'entreprise a son siège en Suisse.

Entreprises artisanales de nos associations partenaires, propriétaires des entreprises et leurs familles.

Grandes et moyennes entreprises de la branche alimentaire et leurs sous-traitants.

Clients ayant des liens personnels avec des collaborateurs.

Clients issus de coopérations ciblées avec des courtiers externes.

Croissance

Assurer une croissance durable comme assureur et courtier.

Acquérir des clients de branches inexploitées jusqu'à présent, augmenter la pénétration du marché dans des segments de clients existants.

Coopérer avec des courtiers externes sélectionnés, comme canal de distribution supplémentaire.

Intégrer des courtiers externes sélectionnés qui nous permettent d'avoir accès à de nouveaux segments de clients.

Produits / prestations / marketing

Entretien et développer l'offre de produits et prestations existante.

Renforcer la notoriété de la marque AMS dans les segments de nos clients.

Intensifier la communication au sein des segments de clients définis pour présenter et favoriser la vente de nos produits et prestations.

Rechercher activement des innovations en vue d'élargir notre offre de produits et prestations.

Distribution / courtage

Suivi de nos clients des assurances dans toute la Suisse par notre propre service externe ne travaillant pas sur une base de commissions.

Le service externe est sciemment et progressivement développé en vue de valoriser de nouveaux segments de clients.

Recours à Internet pour la distribution de produits d'assurance simples. Exploitation éventuelle de plates-formes de courtage adéquates.

Recours à nos propres organisations de courtage (notamment services de courtage) et à des courtiers externes pour la distribution de nos produits et prestations.

Développement d'une base de services de courtage en Suisse romande.

Qualité des prestations

Contrôle régulier de la qualité de nos prestations et planification de mesures ciblées pour les optimiser.

Organisation

Structures de direction simples et légères, voies décisionnelles courtes.

Application d'une planification systématique de la relève pour toutes les fonctions de cadre. Recrutement et mise à niveau de collaborateurs appropriés à un stade précoce.

Stratégie de placement

Définition d'une stratégie de placement équilibrée, axée sur la pérennité.

Analyse permanente, continue et adaptation de la stratégie.

Accent sur une qualité toujours élevée

4

La pression sur les prix demeure

En 2015, la forte pression sur les prix dans le secteur des assurances en Suisse n'a pas faibli. Elle s'est au contraire encore accrue même du côté de petits clients artisanaux, en raison de l'action intensifiée de courtiers en assurance. Nous partons du principe que cette évolution se poursuivra dans les années qui viennent et que, globalement, les clients pourraient profiter de primes d'assurance plus avantageuses.

Légère augmentation des recettes de primes

Au cours de l'exercice considéré, nous avons enregistré une légère augmentation du volume de primes par rapport à l'année précédente. Une croissance sensible des primes dans l'assurance indemnités journalières en cas de maladie fait face à des recettes stables dans le secteur de l'assurance accidents.

En 2016, les taux de primes resteront inchangés pour tous nos produits. En raison de charges de sinistres trop élevées dans l'assurance indemnités journalières en cas de maladie, nous avons intensifié le concept d'assainissement systématique des contrats d'assurance présentant un mauvais déroulement des sinistres que nous avons démarré l'année précédente.

Dans le secteur de l'assurance choses, le volume de primes a augmenté modérément. De nouvelles affaires nous ont permis de compenser les pertes dues à des fermetures d'entreprises.

Concept de réassurance validé

Comme chaque année, nous avons de nouveau réexaminé notre concept de réassurance en 2015. Nous avons décidé de le poursuivre inchangé en 2016, année pendant laquelle tous les contrats en cours feront l'objet d'un nouvel appel d'offres.

Effectif du personnel stable

Avec 44,1 postes à plein temps en 2015 (46,5 en 2014), l'effectif du personnel est de nouveau resté stable, ce dont nous nous réjouissons. Travailler avec de fidèles collaborateurs dignes de confiance est un facteur déterminant en vue d'assurer une qualité élevée des prestations avec des coûts comparativement bas.

Progression marquante des sinistres pris en charge

Par rapport à l'année précédente, les paiements pour sinistres ont fortement augmenté dans l'exercice considéré. Dans le secteur de l'assurance accidents, les coûts des sinistres étaient nettement plus élevés qu'en 2014. Dans l'assurance indemnités journalières en cas de maladie, ils ont en revanche augmenté plus lentement que les recettes de primes. La hausse radicale des coûts dans l'assurance accidents s'explique en partie par

quelques cas très onéreux. Le nombre de cas de sinistres est toutefois en léger recul. Même si le portefeuille d'assurance était inchangé par rapport aux années précédentes, les coûts moyens par accident ont notablement augmenté. Au moment du bouclage annuel 2015, nous n'avons dû constituer aucune provision supplémentaire pour sinistres. Cette évolution a influencé positivement le résultat technique.

Coûts administratifs maîtrisés

Nous sommes très attentifs à nos coûts administratifs depuis de nombreuses années. Dans tous les domaines, nous agissons de manière aussi parcimonieuse que possible et recherchons toujours les moyens les plus efficaces d'assurer la qualité de prestations élevée que nous visons. C'est ainsi que les coûts administratifs dans l'exercice considéré représentent à nouveau un taux réjouissant de 16,7% des recettes de primes.

Nouveaux progrès informatiques

En 2014, nous avons terminé le développement de notre logiciel d'assurance BRAVE. Dans l'exercice considéré, divers projets d'extension que nous avons dû ajourner ont pu démarrer. Les priorités concernaient la simplification de la production et de l'archivage des documents ainsi que le développement de processus électroniques sans papier avec des clients et partenaires externes.

Dans les années qui viennent, nous continuerons de consentir des investissements annuels élevés dans notre infrastructure informatique afin de faire face à la numérisation croissante du monde du travail.

Achèvement du projet Irispark

Début mai 2015, le complexe résidentiel Irispark sur le site de nos anciens bureaux à Zurich-Hottingen a pu être définitivement achevé. La location des appartements s'est déroulée de manière très satisfaisante. Ce projet constitue une forme de placement qui nous assurera des rendements réguliers à long terme.



Martin Rastetter
Directeur

Ristournes

A chacun sa part de succès

Un succès dont vous tirez parti

Chez nous, les gains économiques ne sont pas une fin en soi, mais ils sont partie prenante de notre philosophie basée sur la solidarité. En tant que membre de notre coopérative, vous profitez de la bonne marche de nos affaires et ce, par le biais des ristournes. Celles-ci vous parviennent directement sous forme de paiements directs, en fonction du nombre de polices, du volume des primes et des charges pour sinistres.

Ainsi nous récompensons votre solidarité et votre prudence

Au cours des 10 dernières années, environ 2,8 millions de francs ont été reversés annuellement à nos membres. Cela ne représente pas moins de 8% de notre volume de primes!

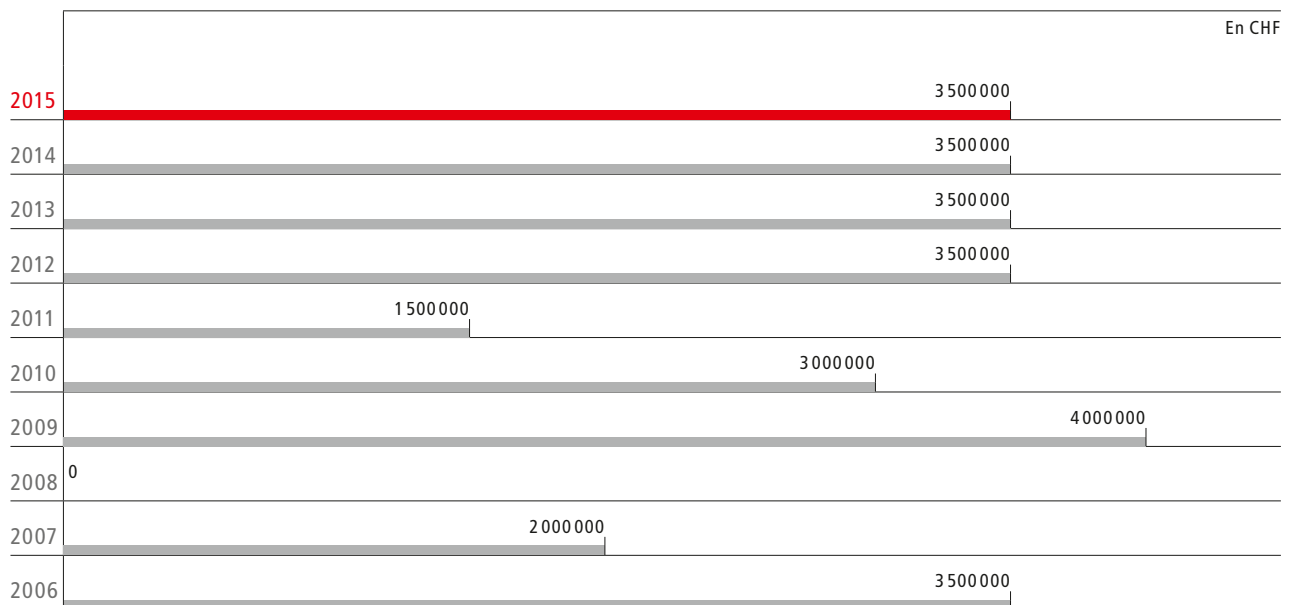
Bon à savoir

C'est le résultat de l'exercice 2015 qui sert de base de calcul pour le montant total de la ristourne. Meilleure sera notre collaboration, plus élevés seront vos profits.

En fonction du secteur d'assurance, nos taux de ristourne diffèrent. Ceux-ci se montent jusqu'à 30% de votre prime annuelle.

Selon la devise «Chaque sinistre compte», les remboursements dépendent du résultat de vos contrats d'assurance (primes, déduction faite des paiements pour sinistres).

5

Ristournes versées depuis 2006

Organes et organisation

6 Le nom Coopérative des Assurances-Bouchers désigne une société coopérative d'assurance créée en 1902. Dans ses activités courantes, l'entreprise recourt à la raison sociale d'Assurance des métiers Suisse (AMS) et à des prestations de courtage.

Structure et capital de la société coopérative

L'AMS est une société coopérative sans capital social. Le capital minimal disponible ainsi que les réserves correspondantes ont été alimentés successivement depuis la création de la société par des excédents non distribués. Le capital minimal et le capital de réserves répondent aux prescriptions émises par les autorités de surveillance.

L'AMS est une société coopérative indépendante dans le sens du code des obligations. Elle constitue une organisation d'entraide de l'Union Professionnelle Suisse de la Viande (UPSV) et d'autres associations professionnelles. À la clôture du bilan, elle entretenait des relations de coopération avec l'Association suisse des droguistes (ASD), l'Association suisse des fleuristes (ASF), l'Association Suisse de l'Optique (ASO) et l'Association des entreprises suisses de services de sécurité (VSSU) ainsi qu'avec l'association chausseriesuisse.

Les droits de coopérateurs s'acquiert par la souscription d'assurances auprès de l'Assurance des métiers Suisse. Sous réserve d'approbation par l'assemblée générale 2016, le conseil d'administration a prévu des ristournes aux coopérateurs d'un montant de CHF 3,5 millions et défini la politique de versement suivante (extrait):

- Ont droit aux ristournes les contrats d'assurance qui, au cours de l'exercice considéré, présentent un excédent positif entre les primes et les paiements pour sinistres (excédent technique). L'excédent technique est directement répercuté sur le calcul du montant des ristournes.
- Les ristournes sont versées séparément par produit, à des taux pouvant varier.
- Les coopérateurs membres d'une association affiliée à l'AMS (UPSV, ASD, ASF, ASO, VSSU, chausseriesuisse) bénéficient des mêmes taux ordinaires. Des taux de ristournes différents peuvent être appliqués aux autres coopérateurs.

Gouvernance d'entreprise

economiesuisse a publié en 2014 une version révisée du «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise». Les informations ci-après se réfèrent à ces directives, lesquelles sont toutefois adaptées à une PME non cotée en Bourse. Les indications sont fournies au 31 décembre 2015.

Conseil d'administration (CA)

Les membres du CA sont élus annuellement par l'assemblée générale, une réélection étant possible. Le CA se compose de membres non exécutifs qui n'assument aucune fonction de direction opérationnelle au sein de l'AMS. La composition du CA est présentée en détail dans le rapport annuel. Il se réunit toujours au complet et il n'existe pas de commissions.

L'organisation ainsi que les attributions du CA sont décrites en détail dans les statuts (version du 5 mai 2010, pouvant être téléchargée sur www.branchenversicherung.ch) ainsi que dans le règlement d'organisation.

Au cours de l'exercice considéré, le CA a tenu six réunions ordinaires. Le directeur ainsi que les membres de la direction informent le CA à chaque réunion des affaires courantes ainsi que d'événements majeurs. Pour le reste, le CA a participé à un atelier stratégique d'une demi-journée.

Gestion des risques

7

Par ailleurs, un rapport écrit détaillé est remis chaque trimestre au conseil d'administration pour l'informer de la marche des affaires et de la situation financière de l'entreprise.

Le président du CA et le directeur entretiennent en outre un dialogue étroit et régulier. Chaque membre du CA peut individuellement demander des informations sur la marche des affaires aux dirigeants.

Direction

Le règlement d'organisation de l'AMS prévoit une délégation de la compétence de conduite opérationnelle à la direction. La compétence de nommer et de révoquer le directeur ainsi que des membres de la direction incombe au CA. La direction, présidée par le directeur, se compose par ailleurs des responsables des départements Finances, Assurances et Vente/Marketing.

La direction se charge des affaires courantes de manière autonome, dans le cadre de la stratégie commerciale édictée par le CA, du budget et des objectifs de l'entreprise.

Rémunération des membres d'organes dirigeants

Les rémunérations des membres du conseil d'administration et de la direction sont déterminées par le CA. Elles se réfèrent aux rémunérations versées dans des entreprises et à des fonctions comparables.

Ernst & Young AG, Zurich, est l'organe de révision de l'AMS. Le conseil d'administration estime qu'Ernst & Young AG exerce ses fonctions de révision de manière totalement indépendante. L'organe de révision est élu chaque année par l'assemblée générale.

L'actuaire responsable est Monsieur David Schiess, c-alm AG, Saint-Gall.

Le conseil d'administration estime, chaque année, les risques de l'entreprise dans le cadre d'une analyse systématique sur la base de laquelle des mesures de gestion des risques sont définies. Leur mise en œuvre fait l'objet d'une surveillance continue.

Pour l'exercice sous revue, le conseil d'administration a de nouveau procédé à cette évaluation. Il a réglementé et défini les risques à surveiller ainsi que les personnes chargées de cette surveillance. Le conseil d'administration s'implique résolument dans l'analyse des risques stratégiques. En liaison avec la direction, il s'assure que les risques opérationnels sont surveillés de manière appropriée et qu'ils font, si nécessaire, l'objet de rapports. Un aperçu systématique des risques-clés et des mesures nécessaires a ainsi été créé pour l'exercice sous revue. Les mesures définies ont été intégrées aux listes des suspens du conseil d'administration et de la direction; l'état d'avancement de leur mise en œuvre est discuté lors des séances régulières des deux instances.

En notre qualité de société d'assurance, nous devons tout particulièrement surveiller les risques suivants:

- risques stratégiques
- risques actuariels
- risques de placement
- risques opérationnels

Le directeur, assisté des membres de la direction, est responsable du respect et du développement des directives en matière de risque.

Système de contrôle interne (SCI)

Le SCI de l'AMS a été élaboré en s'appuyant sur la structure COSO. Celle-ci impose notamment des contrôles dans le domaine des finances, des recettes de primes, du traitement des sinistres et des paiements pour sinistres ainsi que de la sécurité informatique. L'existence du SCI conformément à l'art. 728a CO est confirmée par l'organe de révision Ernst & Young AG.

Concept de réassurance

AMS réassure une partie de ses risques actuariels auprès de ses partenaires de réassurance. Le directeur soumet chaque année le concept de réassurance à une évaluation et le présente pour approbation à la direction et au CA.

Conseil d'administration

8



De g. à d.: Ueli Gerber, Walti Reif, Martin Schwander, Markus Zimmermann, Rolf Büttiker, Rolf U. Sutter.

Président

Ueli Gerber, Villeneuve
Entrée en fonction: 1992
Elu président: 2002
Prochaine élection en 2016

Vice-président

Walti Reif, Effretikon
Entrée en fonction: 1998
Elu vice-président: 2002
Prochaine élection en 2016

Membres

Martin Schwander, Riggisberg
Entrée en fonction: 1998
Prochaine élection en 2016

Markus Zimmermann, Ehrendingen
Entrée en fonction: 2006
Prochaine élection en 2016

Rolf Büttiker, Wolfwil
Entrée en fonction: 2007
Prochaine élection en 2016

Rolf U. Sutter, Wolfhausen
Entrée en fonction: 2012
Prochaine élection en 2016

Direction

9



De g. à d.: Emil Zeller, Heiner Huber (debout), Martin Rastetter, Heinz Grieder.

Direction & Service

Martin Rastetter, Zurich

T 044 267 61 20
martin.rastetter@branchenversicherung.ch

Assurances

Emil Zeller, Zurich

T 044 267 61 40
emil.zeller@branchenversicherung.ch

Ventes & Marketing

Heinz Grieder, Wittnau

T 044 267 61 91
heinz.grieder@branchenversicherung.ch

Finances

Heiner Huber, Adlikon

T 044 267 61 69
heiner.huber@branchenversicherung.ch

Conseillers à la clientèle pour nos entreprises commerciales

10

Responsable du service externe



Hans-Ulrich Dutly

Sihlquai 255, case postale, 8032 Zurich
M 079 937 18 84, F 044 261 52 02
hans-ulrich.dutly@branchenversicherung.ch

Service externe



Werner Buechler, ZH

Ringwiesenstrasse 2, 8600 Dübendorf
M 079 295 16 24, F 044 261 52 02
werner.buechler@branchenversicherung.ch



Daniel Bucher, LU, NW, OW, SZ, UR, ZG, VS (all.)

Dinkelweg 9, 5702 Niederlenz
M 079 672 83 19, F 044 261 52 02
daniel.bucher@branchenversicherung.ch



Olivier Maître, FR, JU, NE

Rue du Borbet 23, 2855 Glovelier
M 079 637 80 08, F 044 261 52 02
olivier.maître@assurancedesmetiers.ch



Martin Messlerli, BE

Föhrenweg 6, 3700 Spiez
M 079 279 50 90, F 044 261 52 02
martin.messlerli@branchenversicherung.ch



Olivier Tremp, VD, GE, VS (fr.)

Route des Paccots 215, 1619 Les Paccots
M 079 623 54 22, F 044 261 52 02
olivier.tremp@assurancedesmetiers.ch



Daniel Thut, AG, BL, BS, SO

Neumattstrasse 8, 5712 Beinwil a. See
M 079 658 56 57, F 044 261 52 02
daniel.thut@branchenversicherung.ch



Klemens Bischof, SH, TG, AI, AR, SG

Howartrain 2, 9642 Ebnat-Kappel
M 079 668 06 83, F 044 261 52 02
klemens.bischof@branchenversicherung.ch



Livio Zanetti, TI, GR, GL, SG «Walensee», SZ «Ausserschwyz»

Via Raveras 11, 7180 Disentis
M 079 460 79 61, F 044 261 52 02
livio.zanetti@branchenversicherung.ch

Services de courtage pour nos entreprises industrielles

Responsable Services de courtage



Claudia Polesana

T 044 267 61 97, M 079 932 40 55
claudia.polesana@maklerdienstleistungen.ch

Responsables de mandats



Patricia Iten

T 044 267 61 93, M 079 818 88 26
patricia.iten@maklerdienstleistungen.ch



Heinz Grieder

T 044 267 61 91, M 079 647 78 56
heinz.grieder@maklerdienstleistungen.ch



Daniel Tobler

T 044 267 61 94, M 079 734 54 58
daniel.tobler@maklerdienstleistungen.ch

Assistance technique



Franziska Liebheit

T 044 267 61 96
franziska.liebheit@maklerdienstleistungen.ch



Esther Kübler

T 044 267 61 95
esther.kuebler@maklerdienstleistungen.ch

Administration et service-clientèle



Margot Wehrli

T 044 267 61 89
margot.wehrli@maklerdienstleistungen.ch

Un engagement polyvalent

12

Union Professionnelle Suisse de la Viande (UPSV)

Tout le reste n'est que garniture!

L'Union Professionnelle Suisse de la Viande (UPSV) est l'organisation faîtière représentant les employeurs de la branche carnée. Elle s'engage pour que ses adhérents bénéficient de conditions optimales dans l'exercice de leurs activités. Son action s'articule autour des missions suivantes:

- défense politique et économique des intérêts de l'ensemble du secteur de la viande;
- représentation des employeurs de la branche carnée;
- pérennisation de la profession, promotion de la relève, formation et formation continue pour les métiers de l'économie carnée;
- information des membres (p. ex. par la voie de la revue publiée par l'association, de son site Internet) et relations publiques pour promouvoir la viande en tant que denrée alimentaire et tout le secteur de la viande;
- offre de prestations très complètes et pratiques en collaboration avec les institutions qui nous sont proches (y compris l'AMS) afin de proposer des solutions sectorielles équilibrées.

Économie carnée suisse 2015

Chiffre d'affaires annuel	env. CHF 10 mrd.
Part intérieure de la production carnée	env. 80%
Effectifs du secteur	env. 24 000
Nombres de membres de l'UPSV	env. 1 080
Nombre d'associations régionales	22
Taux d'adhésion du secteur	env. 70%
Nombre d'apprentis	env. 900



Association suisse des droguistes (ASD)

Un gage de santé

L'ASD a été créée en 1898 comme organisation faîtière nationale des drogueries suisses. Aujourd'hui, elle représente 495 drogueries de Suisse alémanique et romande, ce qui correspond à près de 90% de l'ensemble des drogueries du pays.

L'association concentre ses activités sur les quatre secteurs principaux «Politique et branche», «Formation, perfectionnement et formation continue», «Médias et communication» ainsi que «Ressources et services». Elle collabore étroitement avec l'École supérieure de droguerie (ESD) à Neuchâtel qui assure la formation des droguistes diplômés depuis 1905.

La Tribune du droguiste symbolise le caractère unique des drogueries suisses – dans le monde entier. Grâce à huit ans de formation, nos droguistes peuvent en effet délivrer ou fabriquer eux-mêmes tous les remèdes destinés à l'automédication et conseiller leurs clients. Ils contribuent ainsi à la responsabilisation face à la santé et à la maîtrise des coûts.

Branche suisse de la droguerie 2015

Chiffre d'affaires 2015	CHF 889 mio.
Produits thérapeutiques et sanitaires	46%
Produits de beauté et cosmétiques	37%
Nombre d'apprentis	931
Effectifs de la branche	env. 3 500
Nombre de membres de l'ASD	495



Association Suisse des Fleuristes (ASF)

Art de vivre dans l'art floral

Depuis près d'un siècle, notre association est un pilier solide de la branche des fleuristes suisses.

Elle défend les intérêts et requêtes de ses membres dans les questions économiques et juridiques, et s'engage pour une formation initiale et continue de haute qualité pour la branche. Elle organise tous les championnats officiels d'art floral dont les gagnants représentent la Suisse dans le monde entier.

Nos membres bénéficient d'avantages et de prestations multiples ainsi que d'un précieux réseau.

Dans le magazine «Fleuriste», les lecteurs sont informés de façon compétente et actuelle sur toutes les questions ayant trait à la branche. Vous y trouverez des idées et suggestions pour vos créations artistiques.

Branche suisse des fleuristes 2015

Nombre de membres	700
Sections cantonales	8
Effectifs de la branche florale	env. 8 000
Nombre d'apprentis	env. 900
Membre de la Fédération européenne des unions professionnelles de fleuristes	



Association Suisse de l'Optique (ASO)

Interlocuteur privilégié en cas de problèmes visuels

L'ASO représente les intérêts des opticiens de Suisse depuis 1905. Sa tâche principale est de garantir et de promouvoir à tous les niveaux les formations de base et continue.

Le «primary eye care», autrement dit la prise en charge primaire de la santé oculaire, joue un rôle grandissant dans le système de santé. Selon de récentes études, 71% des personnes de 14 à 74 ans portent des lunettes ou des lentilles de contact. 53% ont fait réaliser un test de vue chez un opticien ou un optométriste (source: Publitest 2013). Afin de garantir un niveau de qualité élevé, la formation professionnelle supérieure des opticiens et opticiens est incluse depuis 2007, avec le soutien financier de l'ASO, dans le système de formation Bachelor/Master à l'institut pour l'optométrie de la Haute École Spécialisée FHNW (Fachhochschule Nordwestschweiz).

L'association place aussi les garde-fous nécessaires en matière de politique professionnelle en Suisse. L'association offre à ses membres également toute une série de services pratiques.

Branche suisse de l'optique 2015*

Chiffre d'affaires	CHF 1,35 mrd.
Ventes de montures	CHF 1,6 mio.
Ventes de verres	CHF 3,4 mio.
Nombre de magasins	1 100
dont membres de l'ASO	773
Effectifs de la branche	3 700
Nombre d'apprentis	931

*Chiffres ou estimations de l'Association Suisse de l'Optique



Association des entreprises suisses de services de sécurité (VSSU)

Sous le signe de la sécurité

La VSSU représente la branche des prestataires suisses de services de sécurité en Suisse et à l'étranger. Fondée en 1996, elle regroupe aujourd'hui la quasi-totalité des entreprises renommées de la branche suisse de la sécurité. L'association a pour but d'améliorer l'image des entreprises et organisations prestataires de services de sécurité, notamment par:

- l'instauration de conditions d'engagement modernes et équitables;
- l'organisation des examens du brevet fédéral d'agent(e) professionnel(le) de sécurité et de surveillance (ASS) ainsi que d'agent(e) professionnel(le) de protection des personnes et des biens avec brevet fédéral (APB);
- la réalisation des examens théoriques et pratiques du permis de port d'armes sur mandat de la police;
- la promotion d'objectifs communs auprès de l'opinion publique et des autorités, ainsi que par les contacts avec des associations analogues en Suisse et à l'étranger.

Branche suisse de la sécurité 2015 *

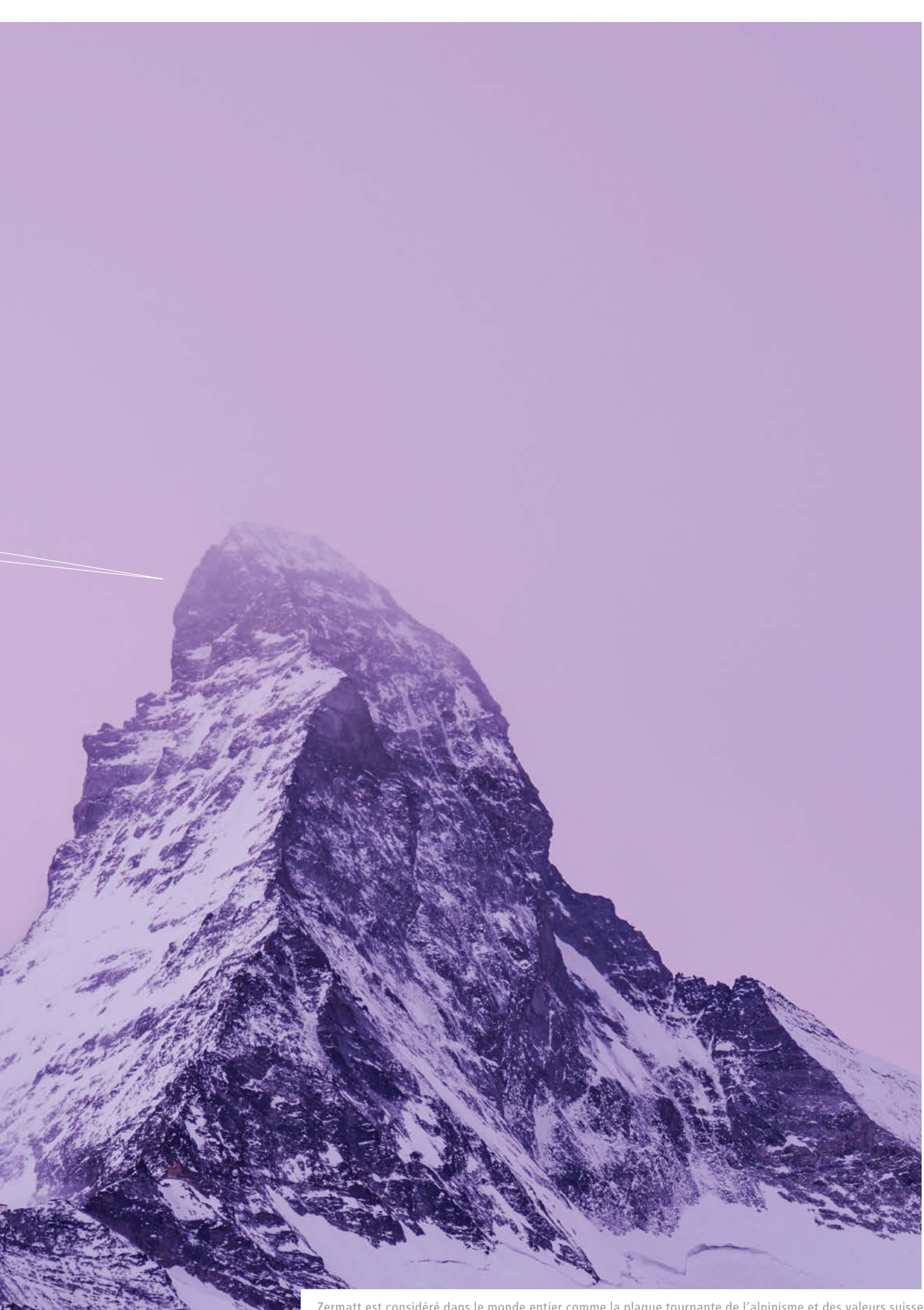
Nombre d'entreprises	818
Effectifs de la branche privée de la sécurité	20 456
Dont à la VSSU	16 407
Chiffre d'affaires	env. CHF 1 mrd.
Proportion de femmes	18%
Âge moyen	38 ans

*Chiffres de l'Office fédéral de la statistique



Nous pensons que
le véritable
format
se révèle dans l'immensité
de l'infime.





Zermatt est considéré dans le monde entier comme la plaque tournante de l'alpinisme et des valeurs suisses.



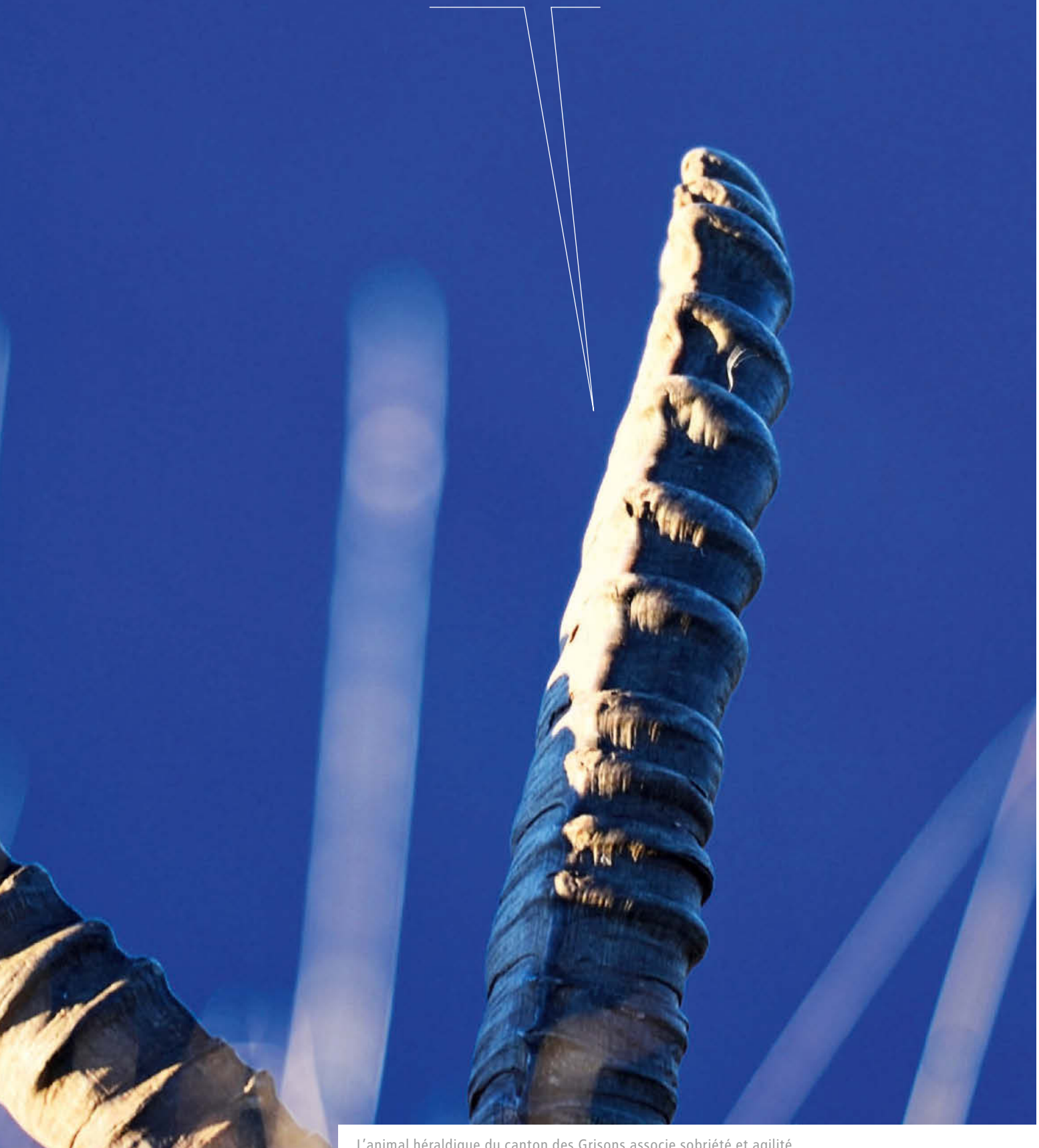


Il faut du **courage** et de
l'autodétermination
pour faire bouger les choses.

Guillaume Tell, symbole légendaire d'une Suisse ancestrale, incarne la résistance et l'autodétermination.



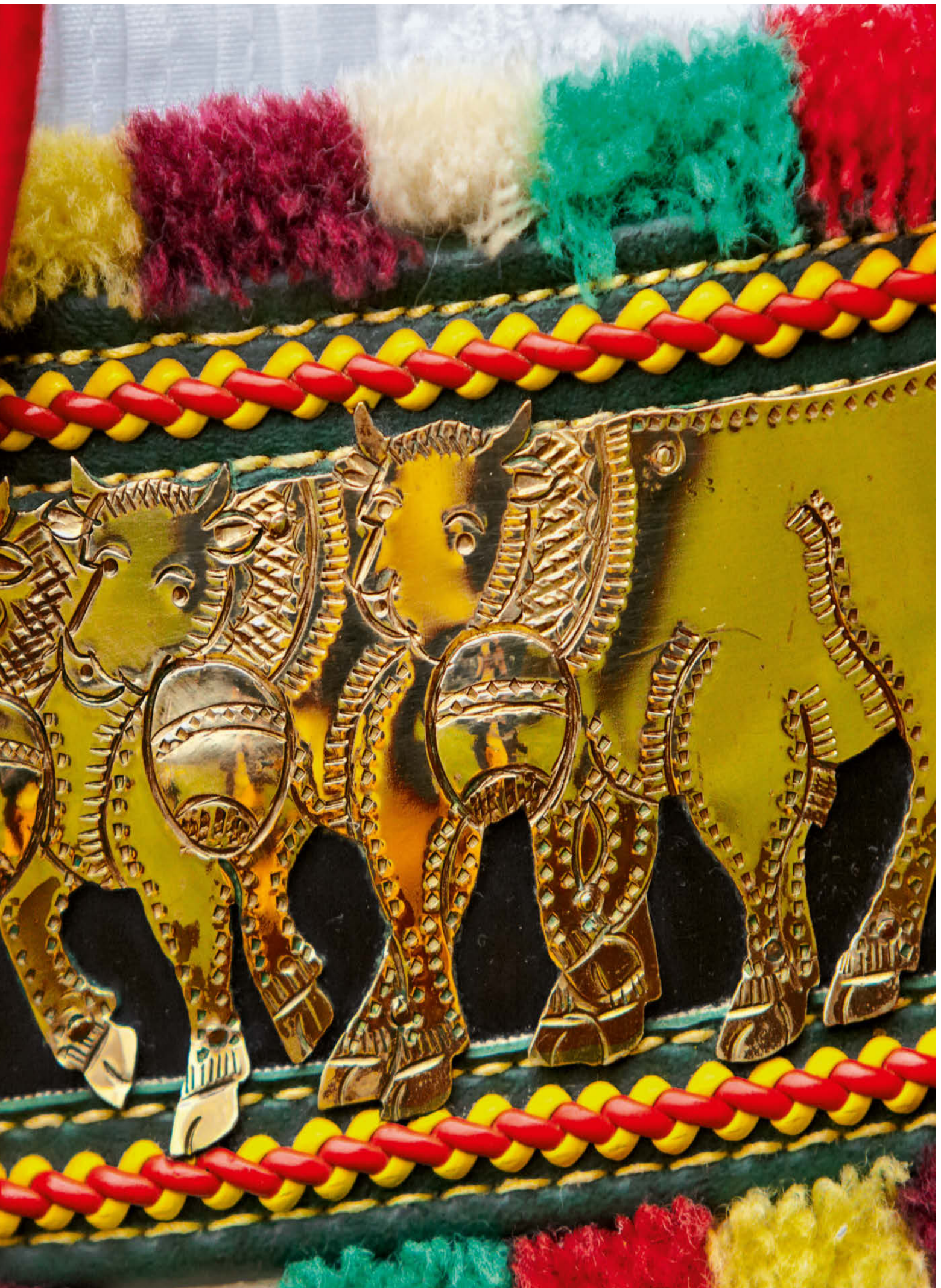
Celui qui veut **atteindre les sommets** doit accepter
d'emprunter **des sentiers escarpés.**
Comme nous.



L'animal héraldique du canton des Grisons associe sobriété et agilité.

L'origine
est notre plus fidèle
accompagnatrice
vers l'avenir.





Dans le canton d'Appenzell, l'art de la fabrication des costumes folkloriques a une longue tradition.

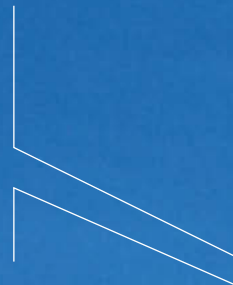




Il faut souvent
aller **au fond** des choses
pour en saisir toute la portée,
tel est notre point de vue.



Le **grand angle**
de nos décisions se situe entre
ciel et terre.





Genève, la ville internationale, incarne la pensée humanitaire et l'art subtil de la diplomatie.



Le sens subtil de la
perfection
fait toute
la différence. Chez nous aussi.

Les vignobles de Suisse romande mettent du soleil au cœur de la Suisse.

Sommaire

Page	27 Comptes annuels 2015	27
	28 Situation financière	
	30 Proposition à l'assemblée générale et remarques finales	
	31 Compte de résultat d'exploitation	
	32 Bilan	
	34 Compte de résultat	
	35 Compte des flux de trésorerie	
	36 Annexe	
	40 Proposition concernant l'emploi du bénéfice/déficit au bilan	
	41 Rapport de l'organe de révision	
	42 Annexe statistique	
	42 Assurance accidents obligatoire (LAA)	
	43 Assurance accidents de droit privé	
	44 Assurance choses	
	45 Assurance indemnités journalières en cas de maladie	
	46 Primes brutes encaissées et paiements bruts pour sinistres	
	47 Frais administratifs et de boucllement et Ratio combiné	
	48 Actif immobilisé et allocation de titres	

Situation financière

28

Commentaires du bilan annuel et du compte de résultat

Voir la page 31 et «l'annexe statistique» aux pages 42 et suivantes.

Assurances accidents

Conformément au compte de résultat, le secteur d'activité Assurances accidents a réalisé un rendement net de CHF 3 234 000 (CHF 4 442 000 en 2014).

Dans l'assurance accidents légale (LAA), les primes brutes encaissées ont diminué globalement de 0,7%, soit CHF 145 000. Les paiements bruts au titre des sinistres sont en progression de 14,4% par rapport à l'année précédente, soit une substantielle augmentation de CHF 2 107 000. Ce chiffre s'explique non pas par l'augmentation du nombre de sinistres réglés mais par quelques sinistres très coûteux. La charge des sinistres à compte propre a augmenté de 13,2 points, passant à 99,6%. Le résultat technique a atteint CHF -16 000 (CHF 2 192 000 en 2014). Après la constitution de prestations à court terme et la dissolution de prestations à long terme, le total des affectations nécessaires aux provisions techniques s'établit à CHF -459 000 (CHF -4 000 en 2014). En raison de la forte charge des sinistres, l'excédent dans l'activité LAA est tombé à CHF 443 000 (CHF 2 196 000 en 2014), les opérations d'assurances accidents professionnels grevant les comptes à hauteur de CHF 1 140 000. À la date du bilan, le total des provisions techniques s'élevait à CHF 131 959 000 (+0,1%).

Les recettes de primes nettes dans l'assurance accidents de droit privé étaient en repli de 2,1% (CHF 114 000) par rapport à l'année précédente.

Les versements au titre des sinistres ont augmenté de 4,2%, soit CHF 106 000. L'effectif de personnes assurées dans l'assurance accidents individuelle a poursuivi sa nette baisse d'environ 9%. Les primes encaissées ont diminué en conséquence de CHF 179 000. En raison de versements plus faibles pour des sinistres (CHF -37 000) et de la dissolution de provisions à hauteur de CHF 408 000 (constitution de CHF 202 000 de provisions en 2014), ce produit réalise un bénéfice de CHF 415 000 (déficit de CHF 94 000 en 2014). Dans l'assurance complémentaire LAA, nous avons encaissé CHF 66 000 de primes en plus. Les versements au titre des sinistres ont augmenté de CHF 143 000. Après constitution de provisions pour un montant de CHF 144 000, l'excédent cumulé a atteint la somme substantielle de CHF 1 304 000 (CHF 1 244 000 en 2014). Dans l'assurance accidents privée, la charge de sinistres à compte propre est passée à 51,2% (48,1% en 2014). En tenant compte de la dissolution de provisions techniques (CHF 264 000; constitution de CHF 499 000 en 2014), l'excédent a été de CHF 1 720 000 (CHF 1 151 000 en 2014).

Assurances choses

Selon le compte de résultat, les assurances choses ont réalisé un produit net de CHF 888 000 (CHF 1 183 000 en 2014).

Dans l'assurance choses nous avons enregistré une augmentation des primes encaissées en compte propre de 2,1% (1,8% en 2014). Dans l'assurance épidémie, les recettes ont atteint le niveau de l'année précédente. L'augmentation brute cumulée des primes a été de CHF 64 000. Dans les paiements de sinistres en compte propre à hauteur de CHF 400 000 qui ont été nettement inférieurs au niveau de l'année précédente, la charge de sinistres est tombée à 38,8% (53,7% en 2014). Le résultat technique a atteint CHF 950 000 (CHF 484 000 en 2014). Un grand incendie, survenu peu avant Noël dans la vieille ville de Steckborn, a engendré une augmentation des provisions de CHF 752 000 (dissolution de CHF 21 000 en 2014). L'excédent dans l'assurance choses a diminué de CHF 308 000 pour s'établir à CHF 198 000.

Assurance indemnités journalières de maladie

Dans l'assurance indemnités journalières de maladie, nous avons atteint au cours de l'exercice écoulé un rendement net de CHF 314 000 (CHF -2 011 000 en 2014).

Les recettes brutes en primes ont augmenté de 12,2%, soit CHF 532 000, ce dont il y a tout lieu de se réjouir. Le total des versements au titre des sinistres a atteint CHF 4 516 000, ce qui équivaut à une augmentation de 7,8%. La charge de sinistres en compte propre s'est maintenue au niveau toujours élevé de 92,5% (96,3% en 2014). En tenant compte des suppléments pour charges administratives, le produit accuse un résultat technique négatif de CHF 611 000 (négatif de CHF 710 000 en 2014). La nette diminution prévue de l'affectation aux provisions techniques nécessaires qui atteint CHF 2 120 000 a eu pour effet de faire diminuer les pertes de CHF 2 219 000 à CHF -663 000 au cours de l'exercice sous revue.

Activités des agences/courtage

Les recettes des activités des agences/courtage ont augmenté de CHF 14 000 pour atteindre CHF 1 187 000. Elles ont ainsi progressé de CHF 37 000 par rapport à l'année précédente tandis que celles des produits des alliances ont reculé de CHF 23 000.

Produit de l'activité Assurance

Le rendement total des trois volets des opérations d'assurance s'est élevé à CHF 5 623 000 (CHF 4 787 000 en 2014).

Autres produits

En matière de titres, nous avons réalisé une performance conforme à notre capacité de risque pour une valeur de marché de 1,6%. Les obligations sont inscrites au bilan conformément à la méthode d'amortissement des charges prescrite par la loi. Il en découle que la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement doit être répartie à montants égaux en amortissements ou en valorisations sur la durée de validité résiduelle à la date du bilan. Grâce à l'évolution des cours des titres à taux fixe durant l'exercice sous revue, nous avons ajouté CHF 263 000 au produit (les recettes étant grevées de CHF 4 794 000 en 2014). Le rendement cumulé sur titres a ainsi atteint CHF 2 490 000 (CHF 4 341 000 en 2014). Les réserves de fluctuation de valeur n'ont pas été modifiées. L'année précédente, nous avons dissous pour CHF 3 100 000 de réserves dans le respect des règles fiscales. En tenant compte des charges de financement et des amortissements, le produit immobilier a atteint CHF 2 212 000 (CHF 1 753 000 en 2014). L'augmentation du rendement s'explique pour l'essentiel par l'évolution positive de la mise en location des logements prêts à emménager du complexe Irispark. Les charges de financement englobent entre autres la rente du droit de superficie en application du contrat de droit de superficie avec l'Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV. Les biens immobiliers de rapport (hors Irispark) ont réalisé un honorable rendement net de 6,6%. Les «autres produits» se sont ainsi élevés à CHF 4 930 000 (CHF 9 336 000 en 2014).

Produit total

Grâce au produit encourageant de l'activité d'assurance et aux solides rendements des placements, l'Assurance des métiers Suisse a réalisé un produit total de CHF 10 553 000 (CHF 14 123 000 en 2014).

Autres charges

Les charges de bouclage et administratives ont enregistré une substantielle diminution de 5,6%, soit CHF 591 000, par rapport à la période précédente pour s'établir à CHF 10 057 000. Les amortissements techniques sur les investissements ont pesé sur les charges administratives à hauteur de CHF 808 000 (CHF 1 454 000 en 2014). Les charges de personnel se sont élevées à CHF 7 195 000 (CHF 7 072 000 en 2014). Suite au recul des charges nettes pour les opérations d'assurance de CHF 792 000 et à la légère augmentation des primes nettes, le taux de charges administratives de l'activité d'assurance a baissé de 2,6 points pour atteindre un honorable niveau de 16,7%.

Le calcul mathématique a permis de dissoudre des provisions pour sinistres à régler ULAE pour un montant de CHF 203 000 et d'affecter en tout CHF 540 000 aux fonds d'aide aux nouveaux entrepreneurs et de prévention. Le total des «autres charges» s'est élevé à CHF 7 046 000 (CHF 9 610 000 en 2014).

Excédent

L'excédent avant bouclage a été de CHF 3 507 000 au cours de l'exercice sous revue (CHF 4 513 000 en 2014). Le résultat sain de l'activité clé et les solides rendements des placements ont incité le Conseil d'administration à distribuer des ristournes aux membres pour un montant de CHF 3 500 000. Le bénéfice résiduel s'élève ainsi à CHF 7 000 (CHF 1 013 000 en 2014).

Commentaires du bilan

Les investissements dans le complexe résidentiel Irispark et la participation à la société fairsicherungsberatung ag à Berne ont engendré une augmentation de 2,8% du total du bilan de l'exercice qui s'établit à CHF 199 582 000 (pages 32 et 33). Le taux d'autofinancement a été de 6,1%. Les capitaux extérieurs ont été intégralement couverts par les actifs immobilisés (à des fins de liquidation/cession). Les provisions techniques cumulées ont atteint CHF 148 198 000 (CHF 147 704 000 en 2014).

Le test suisse de solvabilité (SST) réalisé en 2015 atteste que l'Assurance des métiers Suisse jouit toujours d'une bonne substance financière. Le degré de couverture a été de 163,3 % au cours de l'exercice (149,7% en 2014). L'entreprise est ainsi en mesure de garantir tous les risques calculés (risques d'assurance et risques découlant des placements financiers) avec le capital-risque nécessaire. Le montant théorique des avoirs liés est en tout temps couvert par des actifs immobilisés correspondants. Toutes les prescriptions édictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA ont été satisfaites. Le taux immobilier a été de 31,1% au cours de l'exercice sous revue (avec des investissements en placements directs uniquement). Le taux de location a atteint l'excellent niveau de 99,4%.

La planification financière à moyen terme ne révèle aucune nécessité d'accroître le capital de la coopérative ou le capital-participation.

Proposition à l'assemblée générale

Remarques finales

30 Le conseil d'administration propose à la 114^e assemblée générale du 11 mai 2016 d'utiliser comme suit le bénéfice au bilan de CHF 56 283.00 obtenu après les écritures de clôture proposées (voir compte de résultat d'exploitation, page 31) et composé du report de l'exercice précédent de CHF 48 744.55 et du bénéfice de l'exercice 2015 de CHF 7 538.45:

Attribution à la réserve légale issue des bénéfices	CHF	1 507.70
Report à compte nouveau	CHF	54 775.30

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué aux résultats réjouissants de l'exercice écoulé, en particulier l'ensemble de nos collaborateurs. Nos remerciements vont également aux membres et aux assurés pour leur fidélité et leur coopération partenariale.

Avec nos cordiales salutations.

Au nom de la direction
Martin Rastetter,
directeur d'administration

Au nom du conseil
Ueli Gerber, président
Walti Reif, vice-président

Compte de résultat d'exploitation

En milliers de CHF	2015	2014	2013	2012
1. Assurances accidents				
Primes nettes encaissées	21 991	22 217	22 894	22 303
Produit total net des primes	21 991	22 217	22 894	22 303
Paiements nets pour sinistres	19 391	17 177	17 671	17 212
Diverses charges de l'assurance accidents	90	104	88	95
Constitution/(-)Dissolution de provisions	- 724	494	1 566	- 309
Total net des charges pour sinistres	18 757	17 775	19 325	16 998
Produit net des assurances accidents	3 234	4 442	3 569	5 305
2. Assurances choses				
Primes nettes encaissées	2 800	2 722	2 564	2 667
Produit total net des primes	2 800	2 722	2 564	2 667
Paiements nets pour sinistres	1 160	1 560	1 421	1 484
Constitution/(-)Dissolution de provisions	752	- 21	10	- 84
Total net des charges pour sinistres	1 912	1 539	1 431	1 400
Produit net des assurances choses	888	1 183	1 133	1 267
3. Assurance indemnités journalières en cas de maladie				
Primes nettes encaissées	4 882	4 350	3 822	2 113
Produit total net des primes	4 882	4 350	3 822	2 113
Paiements nets pour sinistres	4 516	4 189	3 528	1 048
Diverses charges de l'assurance d'IJ en cas de maladie	1	1	1	0
Constitution/(-)Dissolution de provisions	51	2 171	1 515	967
Total net des charges pour sinistres	4 568	6 361	5 044	2 015
Produit net de l'assurance indemnités journalières en cas de maladie	314	- 2 011	- 1 222	98
4. Produit des activités d'agence/de courtage	1 187	1 173	1 209	1 462
5. Produit total des activités d'assurance	5 623	4 787	4 689	8 132
6. Autres produits				
Produit net des titres	2 490	4 341	5 472	5 005
Immobilier net	2 212	1 753	1 494	1 676
Réserve pour fluctuation des titres	0	3 100	0	0
Vente d'actifs immobilisés	87	9	0	5
Autres intérêts, divers	141	133	148	169
Provisions pour pertes sur créances	0	0	0	327
Total des autres produits	4 930	9 336	7 114	7 182
7. Produit total	10 553	14 123	11 803	15 314
8. Autres charges				
Frais de conclusion et charges administratives	10 057	10 647	10 198	11 416
Impôts directs	21	107	25	19
./. Majoration des frais administratifs LAA	- 3 400	- 3 424	- 3 488	- 3 362
Réserve pour fluctuation des titres	0	0	3 121	3 235
Amortissements sur actifs immobilisés	31	1 000	0	0
Divers fonds/ULAE/OLAA 111	337	1 280	- 1 560	500
Total des autres charges	7 046	9 610	8 296	11 808
9. Excédent avant écritures de clôture	3 507	4 513	3 507	3 506
10. Ristournes aux membres	- 3 500	- 3 500	- 3 500	- 3 500
11. Résultat porté au bilan	7	1 013	7	6

Bilan au 31 décembre 2015 Actif

32

En CHF	Annexe	31.12.2015	31.12.2014
Placements			
Biens immobiliers			
Irisstrasse 9, Zurich		631 000.00	
Albisstrasse 72–74, Zurich		1 001 000.00	
Bahnhofstrasse 5, Dübendorf		2 347 190.85	
«The Docks», Zurich		20 022 163.45	
Galgenackerstrasse 12, Oensingen		1 345 525.25	
Küfergasse 5 + 7, Lupfig		6 300 000.00	
Irisstrasse 10, Zurich		730 000.00	
«Irispark», Zurich		13 240 959.90	41 662 112.95
Participations		1 500 000.00	0.00
Titres à revenus fixes		110 623 519.85	* 110 830 458.00
Prêts à des participations non consolidées		505 000.00	0.00
Actions		24 400 461.00	* 18 939 124.00
Autres placements	1	3 961 173.05	* 10 533 355.80
Liquidités		2 619 204.10	1 891 606.15
Immobilisations corporelles			
Véhicules/infrastructure		537 300.40	
«Sihl-Center», Zurich		6 162 342.00	6 451 359.60
Immobilisations incorporelles		2 919 182.65	* 3 141 813.05
Créances résultant d'opérations d'assurances	2	257 011.95	256 831.60
Autres créances		18 204.70	30 404.75
Autres actifs		219 004.85	162 005.00
Actifs de régularisation		241 957.80	201 563.00
Total des actifs		199 582 201.80	194 100 633.90

Bilan au 31 décembre 2015 Passif

En CHF		Annexe	31.12.2015	31.12.2014
Provisions techniques				
Reports de primes	2 011 467.55			
Assurance accidents privée	3 373 950.00			
Assurance choses	1 393 500.00			
Assurance épidémie	109 500.00			
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	3 730 000.00			
Provisions pour fluctuations LCA	1 483 779.00			
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	26 656 100.00			
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	90 240 691.70			
Provisions pour fluctuations/vieillesse LAA	7 721 202.30			
Assurance facultative	17 565.15			
Fonds de compensations du renchérissement	7 323 338.55			
Provisions pour sinistres à régler (ULAE)	4 136 612.00	3	148 197 706.25	147 703 781.95
Autres provisions				
Fonds de rénovation des biens immobiliers	1 195 016.85			
Contributions à la prévention des accidents	943 581.45			
Fonds à disposition	289 323.75		2 427 922.05	2 403 658.85
Engagements résultant d'opérations d'assurances		4	4 833 969.95	3 383 555.60
Autres passifs				
Ristournes aux membres	3 503 745.50			
Hypothèques/avances	25 735 000.00		29 238 745.50	25 765 554.50
Autres engagements			582 693.05	591 152.65
Passifs de régularisation			2 097 745.10	2 057 048.90
Total capitaux étrangers			187 378 781.90	181 904 752.45
Capital social (capital minimum prescrit par la LSA)		5	8 000 000.00	8 000 000.00
Réserve légale issue des bénéfices		5	4 147 136.90	3 147 136.90
Réserve facultative issue des bénéfices			56 283.00	1 048 744.55
Report de bénéfice		5	48 744.55	35 251.10
Bénéfice de l'exercice		5	7 538.45	1 013 493.45
Total des capitaux propres			12 203 419.90	12 195 881.45
Total du passif			199 582 201.80	194 100 633.90

Compte de résultat 2015

34

En CHF	Annexe	2015	2014
Primes brutes encaissées		34 567 138.00	34 337 800.40
Part réassureurs		-1 333 706.85	-1 358 160.80
Primes pour propre compte		33 233 431.15 *	32 979 639.60
Modification des reports de primes pour propre compte		25 201.00	-82 310.75
Droits de timbre sur primes		-185 802.05	-183 986.70
Primes gagnées pour propre compte		33 072 830.10	32 713 342.15
Autres recettes des opérations d'assurances		0.00	0.00
Total revenus techniques d'assurances		33 072 830.10	32 713 342.15
Paiements bruts pour sinistres		-25 065 858.85	-22 926 020.15
Part réassureurs		0.00	0.00
Paiements pour sinistres, propre compte		-25 065 858.85 *	-22 926 020.15
Modification des provisions techniques pour propre compte	6	123 929.00 *	-2 644 609.00
Charges pour sinistres, propre compte		-24 941 929.85	-25 570 629.15
Frais de conclusion et charges administratives		-10 056 629.20	-10 647 814.60
Frais de conclusion et charges administratives pour propre compte		-10 056 629.20	-10 647 814.60
Autres charges techniques d'assurances pour propre compte		-177 592.00	-151 863.50
Total charges des opérations d'assurances		-35 176 151.05	-36 370 307.25
Produits des placements	7	9 975 427.35 *	15 315 811.35
Charges des placements	8	-5 117 467.15 *	-9 783 095.00
Résultat des placements		4 857 960.20	5 532 716.35
Autres produits financiers		367 607.00	769 502.15
Autres charges financières		-382 796.40	-72 373.65
Résultat opérationnel		2 739 449.85	2 572 879.75
Autres produits		1 273 602.00	1 219 862.40
Autres charges		-3 500 000.00	-3 500 000.00
Produits extraordinaires		87 314.80	3 108 641.60
Charges extraordinaires		-571 192.00	-2 280 000.00
Bénéfice de l'exercice avant impôts		29 174.65	1 121 383.75
Impôts directs		-21 636.20	-107 890.30
Bénéfice de l'exercice après impôts		7 538.45	1 013 493.45

Compte des flux de trésorerie

En CHF	2015	2014
Bénéfice de l'exercice	7 538.45	1 013 493.45
Bénéfices(-)/pertes réalisés sur:		
Titres	-1 919 599.10	-8 821 460.45
Plus-values(-)/amortissements sur:		
Immobilisations corporelles	-587 294.75	225 769.25
Titres	-262 617.00	1 694 207.00
Biens immobiliers	42 000.00	71 000.00
Immobilisations incorporelles	795 147.95	2 228 702.70
Augmentation/diminution de:		
Créances résultant d'opérations d'assurances	-180.35	227 463.65
Autres créances/ autres actifs	-44 799.80	52 524.95
Actifs de régularisation	-40 394.80	-164 042.90
Provisions techniques	493 924.30	3 733 876.20
Provisions non techniques	24 263.20	272 198.65
Engagements résultant d'opérations d'assurances	1 450 414.35	-663.40
Ristournes aux membres	-160 809.00	-32 602.05
Autres engagements	-8 459.60	60 897.90
Passifs de régularisation	40 696.20	-29 171.50
Flux de trésorerie résultant des activités commerciales	-170 169.95	532 193.45
Achat(-)/vente de:		
Immobilisations corporelles	339 012.15	-523 111.40
Titres	3 500 000.00	2 500 000.00
Biens immobiliers	-3 997 726.50	-6 743 467.10
Participations/prêts	-2 005 000.00	0.00
Immobilisations incorporelles	-572 517.75	-392 820.90
Flux de trésorerie résultant d'activités d'investissement	-2 736 232.10	-5 159 399.40
Hypothèques/avances	3 634 000.00	4 934 000.00
Flux de trésorerie résultant d'activités de financement	3 634 000.00	4 934 000.00
Variations des liquidités	727 597.95	306 794.05
Total liquidités en fin d'année précédente	1 891 606.15	1 584 812.10
Variation des liquidités	727 597.95	306 794.05
Total liquidités en fin d'exercice	2 619 204.10	1 891 606.15

Annexe au 31 décembre 2015

36

Première application du nouveau droit comptable

Les comptes annuels 2015 ont été établis pour la première fois conformément aux dispositions du droit suisse en matière de présentation des comptes (titre trente-deuxième du Code des obligations) et de l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (OS-FINMA). Afin d'assurer la comparabilité, les données du bilan et du compte de résultat de l'année précédente ont été adaptées à la nouvelle structure. Les postes concernés dans le bilan et le compte de résultat sont signalés par un astérisque (*).

Il s'agit notamment des postes suivants:

- Les titres sont nouvellement ventilés en titres à revenus fixes, actions et autres placements.
- Le bien immobilier à notre propre usage «Sihl-Center» a été déplacé des biens immobiliers vers les immobilisations corporelles.
- Les coûts de projets pour logiciels apparaissent désormais parmi les immobilisations incorporelles.
- Les passifs de régularisation (PR) ont été ventilés en PR et autres engagements.
- Les primes encaissées et les sinistres pris en charge sont tous deux exprimés sous forme de total. Des détails sur les différents produits ressortent de l'annexe «Statistiques».
- Les divers postes relatifs à la constitution et la dissolution de provisions apparaissent, en total, sous «Modification des provisions techniques pour propre compte» (voir aussi tableau récapitulatif 6).
- Le produit des titres (net), le produit immobilier (net), les amortissements et les charges financières sur les biens immobiliers sont nouvellement regroupés parmi les charges et les revenus des placements (voir aussi tableaux récapitulatifs 7 + 8).

Généralités

Lorsqu'ils ne sont pas imposés par la loi, les principes d'évaluation majeurs qui ont été appliqués sont décrits ci-après. Il convient de noter que la possibilité de constitution et de dissolution de réserves latentes est exploitée afin d'assurer la pérennité de la prospérité de l'entreprise.

Biens immobiliers

Les biens immobiliers de rendement sont évalués à leur valeur d'acquisition, sous déduction d'amortissements déjà effectués et d'éventuelles rectifications.

Titres

Les titres à revenus fixes ont été évalués selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts, compte tenu des obligations techniques et relatives aux autorités de surveillance.

Les autres titres sont évalués à leur cours officiel au jour de clôture du bilan.

Des réserves pour fluctuations (correctif de valeur) sont décomptées afin de tenir compte des variations de cours.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. En présence d'indices d'une surévaluation, les valeurs comptables sont contrôlées et éventuellement soumises à un ajustement de valeur.

Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue à la valeur d'acquisition ou de production, sous déduction d'amortissements déjà effectués et d'éventuelles rectifications. Les valeurs comptables sont vérifiées et corrigées au besoin en présence d'indices d'une éventuelle surévaluation.

Immobilisations incorporelles

Des immobilisations incorporelles produites par nos soins (principalement des logiciels) sont activées et amorties de manière linéaire. Les valeurs comptables sont vérifiées et corrigées au besoin en présence d'indices d'une éventuelle surévaluation.

L'entreprise

Une société coopérative d'assurance dont le siège est Sihlquai 255, 8005 Zurich, existe sous le nom de Coopérative des Assurances-Bouchers depuis 1902. Dans ses activités courantes, l'entreprise recourt à la raison sociale d'Assurance des métiers Suisse (AMS) et à des services de courtage.

Personnel à plein temps

En moyenne annuelle, le nombre de personnes employées à plein temps était inférieur à 50, dans l'exercice considéré tout comme dans l'exercice précédent. Les charges de personnel se sont élevées à CHF 7 194 886 (CHF 7 071 671 en 2014).

Participations

L'AMS détient une participation de 100% du capital-actions qui s'élève à CHF 150 000 de la société fairsicherungsberatung domiciliée Holzikofenweg 22, 3007 Berne.

Opérations de leasing

Il n'existe pas de solde résultant d'engagements dans le cadre de leasings assimilables à des contrats d'achat ou d'autres opérations de leasing.

Engagements

Un engagement de CHF 87 120 existait à l'égard de la caisse de pension au jour de clôture du bilan.

Sûretés/transfert de propriété à titre de garantie

Sept cédules hypothécaires nominatives de CHF 2,0 millions chacune en 1^{er} rang, datées du 11.05.1999 et imputables au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (N° cat. 6732).

Deux cédules hypothécaires nominatives de CHF 2,0 millions chacune en 2^e rang, datées du 11.05.1999 et imputables au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (N° cat. 6732).

Une cédule hypothécaire de registre nominative de CHF 4,3 millions en 3^e rang, datée du 04.06.2013 et imputable au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (N° cat. 6732).

Une cédule hypothécaire de registre nominative de CHF 3,6 millions en 2^e rang, datée du 12.12.2012 et imputable au Registre foncier de Zurich-Industrie.

Les deux dépôts de titres chez Rahn & Bodmer Co., Zurich, d'un montant de CHF 104,1 millions sont assortis, en relation avec des instruments de couverture des risques de monnaie et de change, d'un acte de nantissement général. Les titres ne font l'objet ni d'une avance ni d'une mise en gage.

Passifs éventuels

Il n'existe, en droit ou en fait, aucun engagement pour lequel une sortie de ressources est soit improbable ou ne peut pas être estimée de manière fiable.

Charges et produits exceptionnels, uniques ou aperiodiques

Un montant total de CHF 540 000 a été alloué aux fonds d'aide aux nouveaux entrepreneurs et de prévention

Dettes à long terme portant intérêts, dont l'échéance se situe:

à un an: CHF 14,1 millions

entre un et cinq ans: néant

à plus de cinq ans: hypothèque à taux fixe, CHF 11,6 millions, échéance au 20.02.2023

Droits de participation pour le personnel et les membres du conseil d'administration

Il n'existe pas de droits spécifiques de participation ou d'options sur de tels droits pour les organes d'administration ou le personnel.

Honoraires de l'organe de révision:

Des honoraires de CHF 98 734 pour prestations de révision et de CHF 6 480 pour d'autres services ont été versés.

Événements majeurs postérieurs à la date du bilan

Aucun événement de ce genre n'est intervenu à notre connaissance.

1 Autres placements de capitaux

Compte courant	2 329 689
Fonds de matières premières	229 806
Hedge funds	837 137
Fonds alternatifs	564 541
Fonds d'obligations	0
Autres placement de capitaux	3 961 173

2 Créances résultant d'opérations d'assurances

Assurés	250 094
Agents et intermédiaires	0
Compagnies d'assurance	0
Participations/prêts non consolidés	6 918
Créances résultant d'opérations d'assurances	257 012

3 Provisions techniques

	Montant brut	Part réassureurs	Montant pour propre compte
Reports de primes	2 011 468	0	2 011 468
Assurance accidents privée	3 373 950	0	3 373 950
Assurance choses	1 393 500	0	1 393 500
Assurance épidémie	109 500	0	109 500
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	3 730 000	0	3 730 000
Provisions pour fluctuations LCA	1 483 779	0	1 483 779
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	26 656 100	0	26 656 100
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	90 240 692	0	90 240 692
Provisions pour fluctuations/vieillessement LAA	7 721 202	0	7 721 202
Assurance facultative	17 565	0	17 565
Fonds de compensation du renchérissement	7 323 339	0	7 323 339
Provisions pour sinistres à régler (ULAE)	4 136 612	0	4 136 612
Provisions techniques	148 197 706	0	148 197 706

4 Engagements résultant d'opérations d'assurances

Assurés (primes payées d'avance)	4 833 970
Agents et intermédiaires	0
Compagnies d'assurance	0
Participations/prêts non consolidés	0
Engagements résultant d'opérations d'assurances	4 833 970

En CHF

	Situation au 31.12.2015	Bénéfice 2015	Répartition du bénéfice 2014	Situation au 31.12.2014
5 État des fonds propres				
Capital social (capital minimum selon la LSA)	8 000 000			8 000 000
Réserve légale issue des bénéfices	4 147 137		1 000 000	3 147 137
Report de bénéfice	48 745		13 493	35 251
Bénéfice de l'exercice	7 538	7 538	-1 013 493	1 013 493
Total	12 203 420	7 538	0	12 195 881
6 Modification des provisions techniques pour propre compte				
Assurance accidents privée	248 600			
Assurance choses	-683 500			
Assurance épidémie	7 500			
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	0			
Provisions pour fluctuations LCA	-111 473			
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	-373 100			
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	1 063 635			
Provisions pour fluctuations/vieillesse LAA	-231 121			
Assurance facultative	0			
Provisions pour sinistres à régler (ULAE)	203 388			
Modification des provisions techniques pour propre compte	123 929			
7 Revenus des placements	Revenus courants	Plus-values/ bénéfices non réalisés	Bénéfices réalisés	Total
Biens immobiliers	3 483 463	0	0	3 483 463
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	2 636 837	1 405 210	277 970	4 320 017
Prêts	6 918	0	0	6 918
Actions	388 461	449 492	1 077 278	1 915 231
Autres placements	134 148	99 962	15 688	249 798
Revenus des placements	6 649 828	1 954 664	1 370 936	9 975 427
8 Charges des placements	Charges	Amortissements et corrections de valeur	Pertes réalisées	Total
Bien immobiliers	-1 229 816	-42 000	0	-1 271 816
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	-624 599	-1 120 207	-609 516	-2 354 323
Prêts	0	0	0	0
Actions	-71 440	-1 097 715	-11 660	-1 180 815
Autres placements	-4 786	-247 710	-58 018	-310 513
Charges des placements	-1 930 641	-2 507 632	-679 194	-5 117 467

Proposition concernant l'emploi du bénéfice/déficit au bilan au 31 décembre 2015

40

En CHF 2015 2014

**La 114^e Assemblée générale qui se tiendra le 11 mai 2016 à Zurich
aura à disposer du bénéfice/déficit au bilan suivant:**

Bénéfice reporté	48 744.55	35 251.10
Bénéfice/déficit(-) au cours de l'exercice	7 538.45	1 013 493.45
Bénéfice/déficit(-) au bilan	56 283.00	1 048 744.55

**Le Conseil d'administration propose à la 114^e Assemblée générale
l'emploi suivant du bénéfice/déficit au bilan**

Affectation à la réserve légale issue des bénéfices	1 507.70	1 000 000.00
Report à compte nouveau	54 775.30	48 744.55
Bénéfice/déficit(-) au bilan	56 283.00	1 048 744.55

Rapport de l'organe de révision

41



Ernst & Young AG
Maagplatz 1
Postfach
CH-8010 Zürich

Telefon +41 58 286 31 11
Fax +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

An die Generalversammlung der

Metzger-Versicherungen Genossenschaft, Zürich

Zürich, 19. Februar 2016

Bericht der Revisionsstelle zur Jahresrechnung

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung der Metzger-Versicherungen Genossenschaft, bestehend aus Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang auf den Seiten 32 bis 39 für das am 31. Dezember 2015 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Verantwortung des Verwaltungsrates

Der Verwaltungsrat ist für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten verantwortlich. Diese Verantwortung beinhaltet die Ausgestaltung, Implementierung und Aufrechterhaltung eines internen Kontrollsystems mit Bezug auf die Aufstellung einer Jahresrechnung, die frei von wesentlichen falschen Angaben als Folge von Verstössen oder Irrtümern ist. Darüber hinaus ist der Verwaltungsrat für die Auswahl und die Anwendung sachgemässer Rechnungslegungsmethoden sowie die Vornahme angemessener Schätzungen verantwortlich.

Verantwortung der Revisionsstelle

Unsere Verantwortung ist es, aufgrund unserer Prüfung ein Prüfungsurteil über die Jahresrechnung abzugeben. Wir haben unsere Prüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den Schweizer Prüfungsstandards vorgenommen. Nach diesen Standards haben wir die Prüfung so zu planen und durchzuführen, dass wir hinreichende Sicherheit gewinnen, ob die Jahresrechnung frei von wesentlichen falschen Angaben ist.

Eine Prüfung beinhaltet die Durchführung von Prüfungshandlungen zur Erlangung von Prüfungsnachweisen für die in der Jahresrechnung enthaltenen Wertansätze und sonstigen Angaben. Die Auswahl der Prüfungshandlungen liegt im pflichtgemässen Ermessen des Prüfers. Dies schliesst eine Beurteilung der Risiken wesentlicher falscher Angaben in der Jahresrechnung als Folge von Verstössen oder Irrtümern ein. Bei der Beurteilung dieser Risiken berücksichtigt der Prüfer das interne Kontrollsystem, soweit es für die Aufstellung der Jahresrechnung von Bedeutung ist, um die den Umständen entsprechenden Prüfungshandlungen festzulegen, nicht aber um ein Prüfungsurteil über die Wirksamkeit des internen Kontrollsystems abzugeben. Die Prüfung umfasst zudem die Beurteilung der Angemessenheit der

angewandten Rechnungslegungsmethoden, der Plausibilität der vorgenommenen Schätzungen sowie eine Würdigung der Gesamtdarstellung der Jahresrechnung. Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise eine ausreichende und angemessene Grundlage für unser Prüfungsurteil bilden.

Prüfungsurteil

Nach unserer Beurteilung entspricht die Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2015 abgeschlossene Geschäftsjahr dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.

Berichterstattung aufgrund weiterer gesetzlicher Vorschriften

Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen an die Zulassung gemäss Revisionsaufsichtsgesetz (RAG) und die Unabhängigkeit (Art. 906 OR in Verbindung mit Art. 728 OR und Art. 11 RAG) erfüllen und keine mit unserer Unabhängigkeit nicht vereinbaren Sachverhalte vorliegen.

In Übereinstimmung mit Art. 906 OR in Verbindung mit Art. 728a Abs. 1 Ziff. 3 OR und dem Schweizer Prüfungsstandard 890 bestätigen wir, dass ein gemäss den Vorgaben des Verwaltungsrates ausgestaltetes internes Kontrollsystem für die Aufstellung der Jahresrechnung existiert.

Ferner bestätigen wir, dass der Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinnes dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht, und empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

Ernst & Young AG

Rolf Bächler
Zugelassener Revisionsexperte
(Leitender Revisor)

Marco Roth
Zugelassener Revisionsexperte

Assurance accidents obligatoire (LAA)

42

	Accidents professionnels		Accidents non professionnels	
	2015	2014	2015	2014
Personnes assurées	11 990	11 774	11 776	11 559
Sinistres annoncés	1 115	1 186	1 131	1 046
Masse salariale assurée	CHF ¹⁾ 680 711 768	²⁾ 696 868 747	¹⁾ 639 299 344	²⁾ 685 518 157
Primes brutes encaissées	CHF 8 809 571	8 934 192	12 091 266	12 111 985
Paiements bruts pour sinistres	CHF 7 859 412	6 822 519	8 878 572	7 808 745
Charge brute des sinistres	% 89,2	76,3	73,4	64,5

Résultat technique LAA en CHF

Primes encaissées		22 329 645	22 508 976
Contribution à la prévention des accidents		-549 869	-561 251
Majoration pour compensation du renchérissement		-878 939	-901 548
Primes brutes encaissées		20 900 837	21 046 177
Majoration des frais administratifs		-3 399 795	-3 424 367
Primes nettes encaissées		17 501 042	17 621 810
Primes de réassurance		-689 728	-694 524
Primes encaissées à compte propre		16 811 314	16 927 286
Paiements bruts pour sinistres		-16 737 984	-14 631 264
Prestations de réassurance		0	0
Paiements pour sinistres à compte propre		-16 737 984	-14 631 264
Charge des sinistres à compte propre	%	99,6	86,4
Diverses charges de l'assurance accidents		-89 742	-103 977
Résultat technique		-16 412	2 192 045
(-)Constitution/Dissolution de provisions techniques		459 414	4 472
Excédent LAA		443 002	2 196 517

Provisions techniques en CHF

Prestations de courte durée	9 750 100	9 525 000	16 906 000	16 758 000
Prestations de longue durée	39 072 838	38 455 206	51 167 854	52 708 304
Assurance facultative	0	0	17 565	17 565
Fonds pour la compensation du renchérissement	2 073 901	2 106 788	5 249 438	5 014 811
Provisions pour fluctuations/vieillessement	3 112 612	2 559 988	4 608 590	4 679 997
Total des provisions techniques ³⁾	54 009 451	52 646 982	77 949 447	79 178 677

¹⁾ Masse salariale provisoire

²⁾ Masse salariale définitive

³⁾ Total des provisions techniques LAA 2015: 131 958 898

Total des provisions techniques LAA 2014: 131 825 659

Assurance accidents de droit privé

Assurance accidents individuelle	2015	2014
Personnes assurées	1 634	1 791
Sinistres annoncés	105	121
Primes brutes encaissées	CHF 1 647 310	1 826 675
Paievements bruts pour sinistres	CHF 1 257 282	1 293 980
Charge brute des sinistres	% 76,3	70,8
Assurance accidents enfants		
Enfants assurés	16	17
Sinistres annoncés	0	0
Primes brutes encaissées	CHF 1 650	1 782
Paievements bruts pour sinistres	CHF 0	0
Charge brute des sinistres	% 0,0	0,0
Assurance accidents collective (selon CCT – complément LAA)		
Accidents professionnels		
Personnes assurées	10 672	10 554
Sinistres annoncés	550	585
Masse salariale assurée	¹⁾ 529 953 860	²⁾ 564 221 859
Primes brutes encaissées	CHF 2 177 657	2 158 805
Paievements bruts pour sinistres	CHF 863 321	769 888
Charge brute des sinistres	% 39,6	35,7
Accidents non professionnels		
Personnes assurées	10 363	10 282
Sinistres annoncés	382	431
Masse salariale assurée	¹⁾ 548 801 545	²⁾ 582 295 764
Primes brutes encaissées	CHF 1 530 058	1 483 028
Paievements bruts pour sinistres	CHF 531 990	482 265
Charge brute des sinistres	% 34,8	32,5
Résultat technique de l'assurance accidents privée en CHF		
Primes brutes encaissées	5 356 675	5 470 290
Primes de réassurance	-176 770	-180 449
Primes encaissées à compte propre	5 179 905	5 289 841
Paievements bruts pour sinistres	-2 652 593	-2 546 133
Prestations de réassurance	0	0
Paievements pour sinistres à compte propre	-2 652 593	-2 546 133
Charge des sinistres à compte propre	% 51,2	48,1
Majoration des frais administratifs	-1 071 335	-1 094 058
Résultat technique	1 455 977	1 649 650
(-)Constitution/Dissolution de provisions techniques	264 304	-498 796
Excédent de l'assurance accidents privée	1 720 281	1 150 854
Total des provisions techniques en CHF	3 664 359	3 928 663

¹⁾ Masse salariale provisoire ²⁾ Masse salariale définitive

Assurance choses

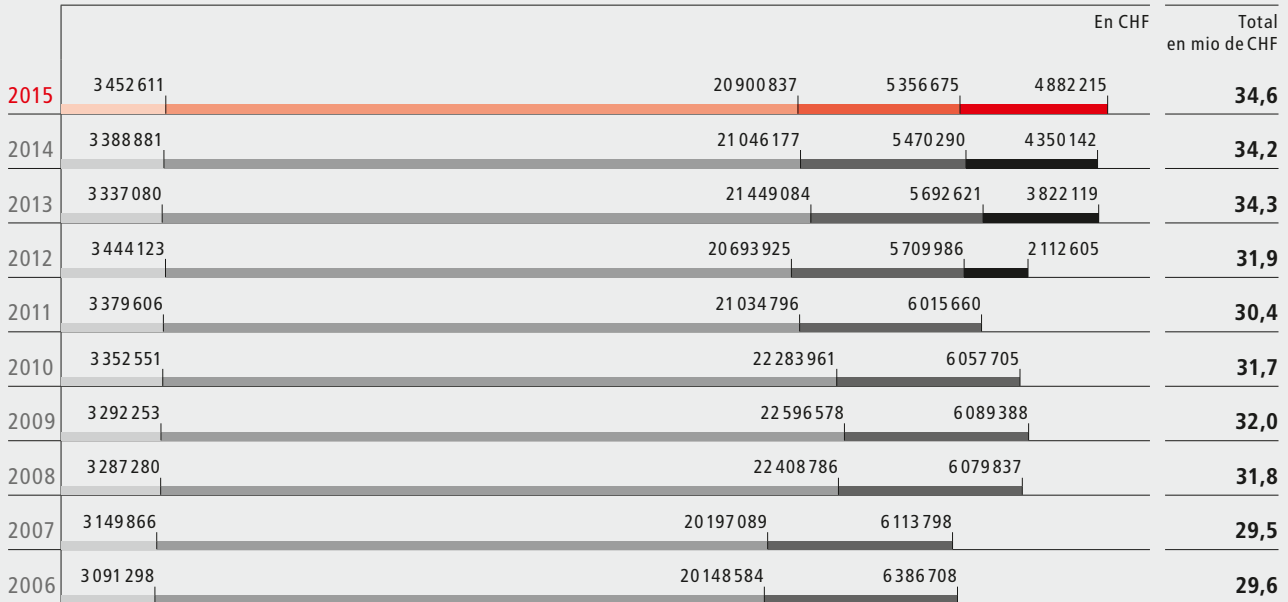
44

Assurance choses	2015	2014
Contrats	2 873	2 799
Sinistres annoncés	224	245
Primes brutes encaissées	CHF 2 984 126	2 923 319
Paiements bruts pour sinistres	CHF 1 073 208	1 428 418
Charge brute des sinistres	% 36,0	48,9
Assurance épidémie		
Contrats	814	810
Sinistres annoncés	21	26
Primes brutes encaissées	CHF 468 485	465 562
Paiements bruts pour sinistres	CHF 86 308	131 390
Charge brute des sinistres	% 18,4	28,2
Résultat technique assurance choses en CHF		
Primes brutes encaissées	3 452 611	3 388 881
Primes de réassurance	-467 209	-483 188
Primes encaissées à compte propre	2 985 402	2 905 693
Paiements bruts pour sinistres	-1 159 516	-1 559 808
Prestations de réassurance	0	0
Paiements pour sinistres à compte propre	-1 159 516	-1 559 808
Charge des sinistres à compte propre	% 38,8	53,7
Droits de timbre	-185 802	-183 987
Majoration des frais administratifs	-690 522	-677 776
Résultat technique	949 562	484 122
(-)Constitution/Dissolution de provisions techniques	-751 925	21 075
Excédent assurance choses	197 637	505 197
Total provisions techniques en CHF	3 734 021	3 056 895

Assurance indemnités journalières en cas de maladie

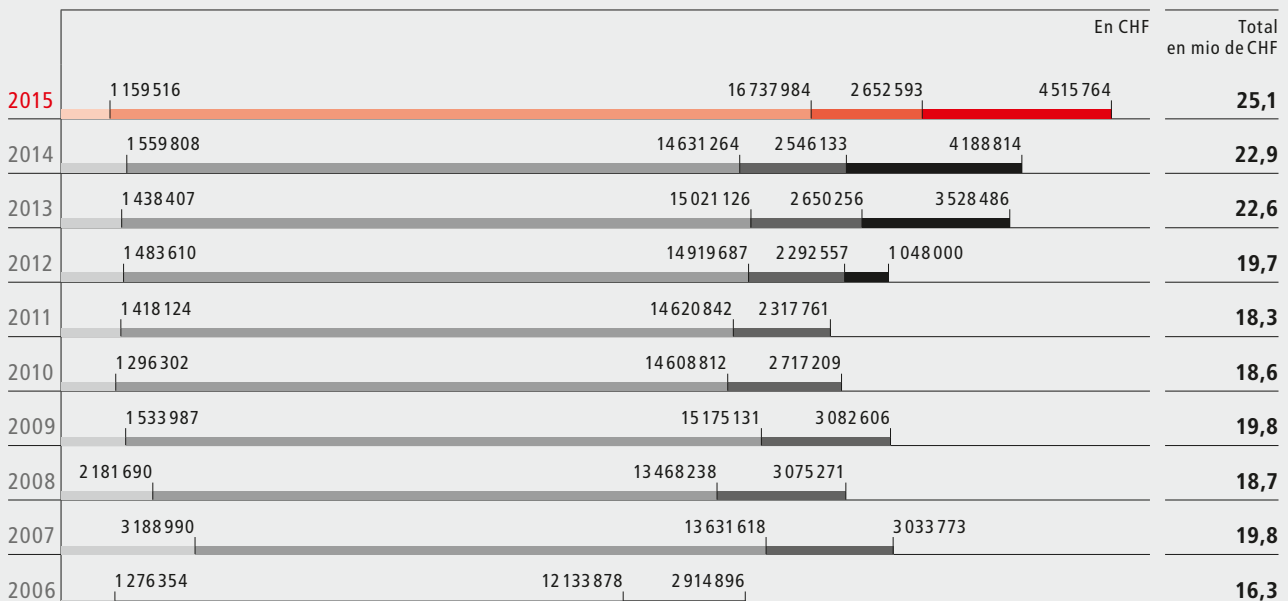
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	2015	2014
Contrats	1 887	1 740
Sinistres annoncés	472	410
Primes brutes encaissées	CHF 4 882 215	4 350 142
Paiements bruts pour sinistres	CHF 4 515 764	4 188 814
Charge brute des sinistres	% 92,5	96,3
Résultat technique assurance indemnités journalières en cas de maladie en CHF		
Primes brutes encaissées	4 882 215	4 350 142
Primes de réassurance	0	0
Primes encaissées à compte propre	4 882 215	4 350 142
Paiements bruts pour sinistres	-4 515 764	-4 188 814
Prestations de réassurance	0	0
Paiements pour sinistres à compte propre	-4 515 764	-4 188 814
Charge des sinistres à compte propre	% 92,5	96,3
Charges diverses assurance IJ en cas de maladie	-1 428	-1 162
Majoration des frais administratifs	-976 443	-870 028
Résultat technique	-611 420	-709 862
(-)Constitution/Dissolution de provisions techniques	-51 252	-2 171 360
Excédent assurance indemnités journalières en cas de maladie	-662 672	-2 881 222
Total provisions techniques en CHF	4 703 817	4 652 565

Primes brutes encaissées

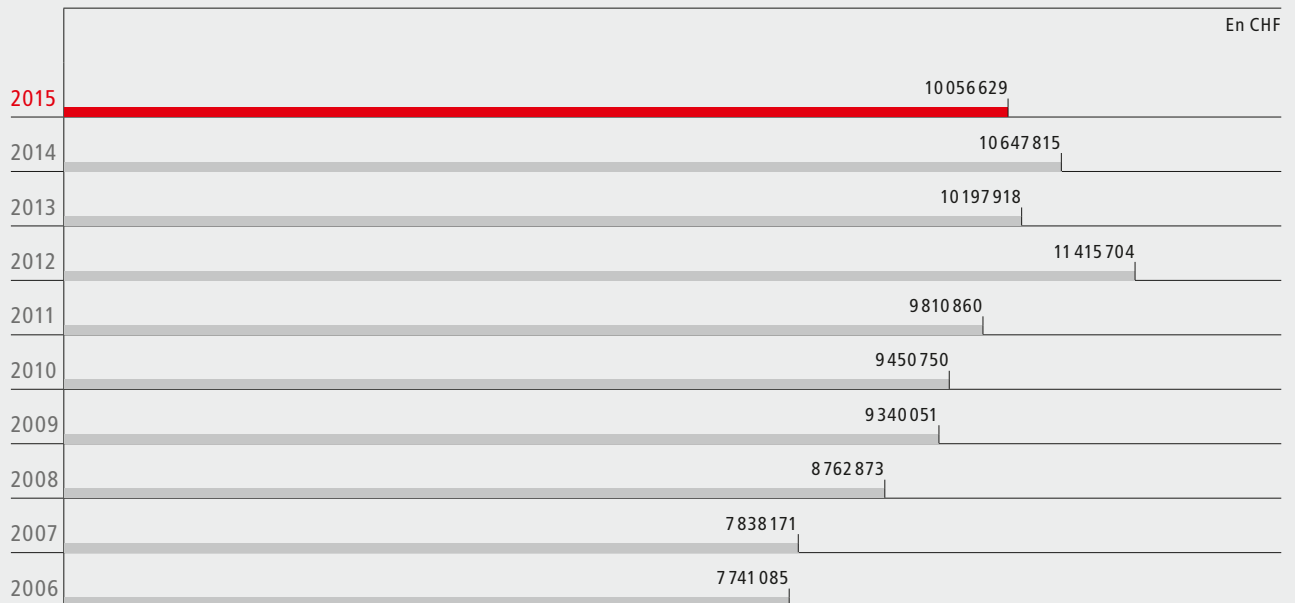


- Assurance choses
- Assurance accidents obligatoire LAA
- Assurance accidents de droit privé
- Assurance indemnités journalières en cas de maladie
(à risque propre à partir du 1^{er} janvier 2012)

Paiements bruts pour sinistres



Frais administratifs et de bouclement

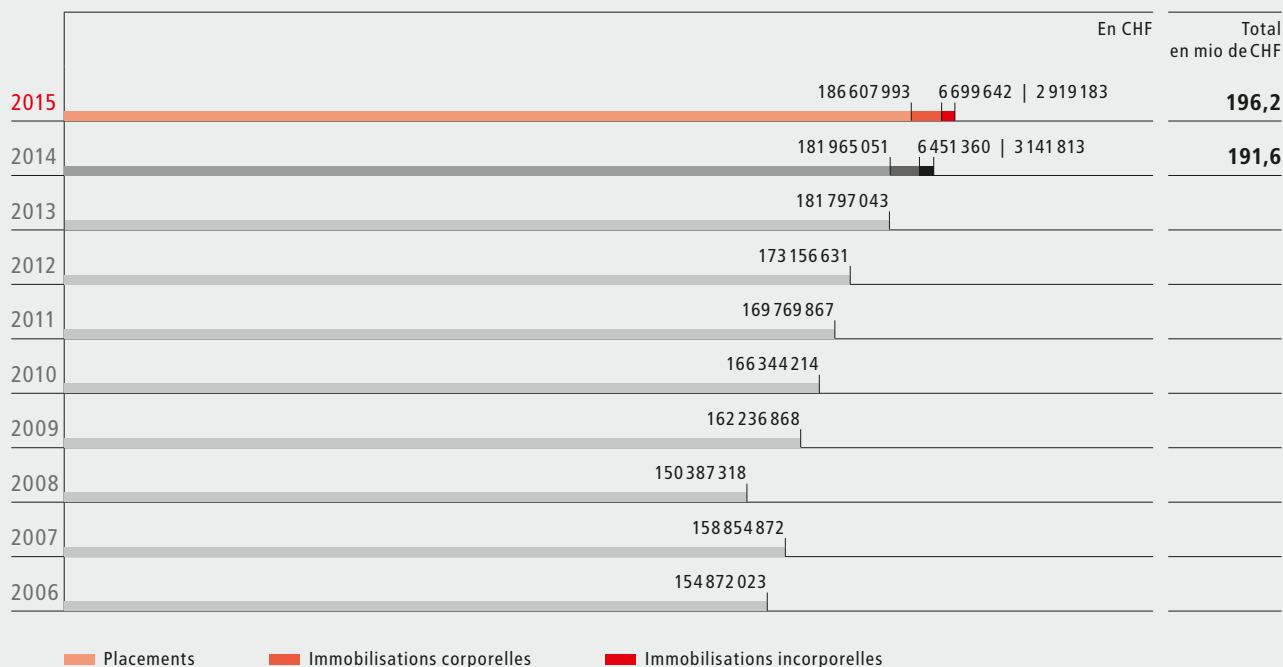


Ratio combiné

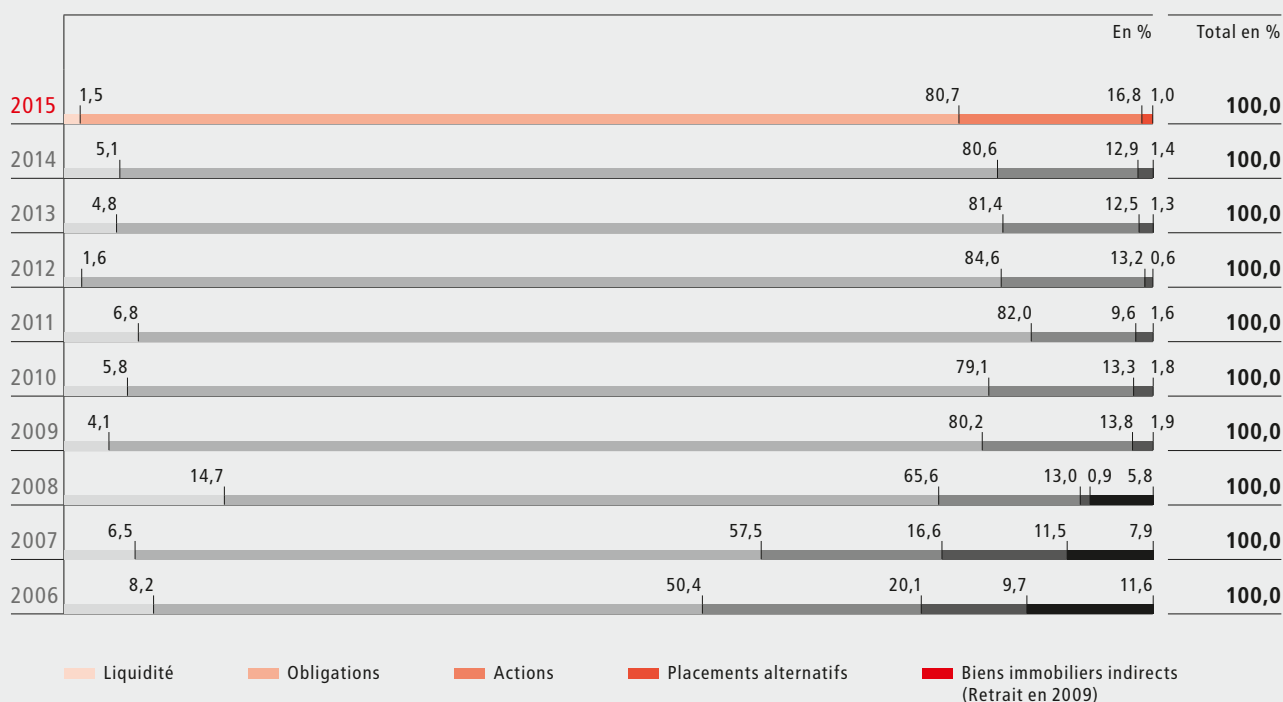


Ratio combiné – rapport entre, d'une part, les recettes de primes et, d'autre part, les indemnisations de sinistres et frais administratifs

Actif immobilisé



Allocation de titres au 31.12.



Impressum

Éditeur:
Assurance des métiers Suisse, Zurich

Concept et réalisation:
Lieber + Partner, Zurich

Conception graphique et illustrations:
jardinpublic, Erlenbach

Photos:
Robert Bösch: Zermatt, Valais; bouquetin, Grisons
Daniel Stüdeli: Guillaume Tell, Uri
Christof Sonderegger: vin, Vaud;
costume folklorique, Appenzell; châtaignier, Tessin
David Willen: Genève

Relecture: Helen Gysin, Uster
Traduction: Syntax AG, Thalwil
Lithographie et impression: Ast & Fischer AG,
Wabern

État: 31 décembre 2015.
Paraît en français et en allemand.
Tirage: 4 000 ex.

Imprimé sur du papier à base de cellulose provenant
d'une gestion forestière durable (certificat FSC).

© 2016, Assurance des métiers Suisse

Assurance des métiers Suisse
Sihlquai 255, case postale
8031 Zurich

T 044 267 61 61
F 044 261 52 02

info@assurancedesmetiers.ch
www.assurancedesmetiers.ch

Les associations de nos corps de métiers:



Union Professionnelle
Suisse de la Viande



Association suisse
des droguistes



Association Suisse
des Fleuristes



Association Suisse
de l'Optique



Association des
entreprises suisses de
services de sécurité